
L'UNION MÉDICALE DU CANADA

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DES

DRS A. LAMARCHE ET H. E. DESROSNIERS.

MONTREAL, FEVRIER 1883.

Pour tout ce qui concerne l'Administration ou la Rédaction, s'adresser, **par lettre**, à l'*Union Médicale du Canada*, Tirotir 2010, Bureau du Poste, Montréal, ou **verbalement**, soit au Dr A. Lamarche, No 276, rue Guy, soit au Dr H. E. Desrosiers, No 70, rue St. Denis, à Montréal.

L'abonnement à l'*Union Médicale* est de **\$3.00 par année**, payable d'avance. Ce montant peut être remis par lettre enregistrée ou par mandat-poste payable au Dr A. Lamarche.

MM. les abonnés sont priés de donner à l'administration avis de leur changement de résidence et d'avertir immédiatement s'il survenait quelque retard dans l'envoi ou quelque erreur dans l'adresse du journal.

Les manuscrits acceptés restent la propriété du journal.

Tout ouvrage dont il sera déposé deux exemplaires à la Rédaction sera annoncé et analysé s'il y a lieu.

Les seuls agents-collecteurs autorisés de l'*Union Médicale* sont M. G. H. CHARRIER pour la ville de Québec et les districts ruraux, et M. N. LÉGAULT pour la ville de Montréal et la banlieue.

L'*Union Médicale du Canada* étant le seul journal de médecine publié en langue française sur le continent américain est l'organe de publicité le plus direct offert aux pharmaciens, fabricants d'instruments de chirurgie et autres personnes faisant affaires avec les membres de la profession.

L'*Union Médicale* ne donne accès dans ses colonnes d'annonces qu'aux maisons et produits qu'elle croit pouvoir recommander à ses lecteurs.

MM. GALLIEN et PRINCE, négociants-commissionnaires, 36, Rue Lafayette à Paris, France, sont les fermiers exclusifs de l'*Union Médicale* pour les annonces de maisons et de produits français et anglais.

Pour les annonces de produits canadiens ou des Etats-Unis, s'adresser à l'administration.

Clinique obstétricale.

Dans une correspondance adressée au *Journal de médecine de Bordeaux* et insérée dans le numéro du 3 décembre de ce journal, quelques étudiants de la Faculté de Bordeaux se plaignent de la difficulté qu'ils éprouvent à étudier les accouchements au point de vue de la pratique. Cette difficulté existerait même pour les internes de l'hôpital.

"La haute main dans la maternité, disent-ils, appartient aux sages-femmes qui, sous des prétextes divers, ne permettent pas d'examiner les femmes. La clinique elle-même se donne à une heure où nous sommes retenus dans nos services hospitaliers."

Nous offrons à nos jeunes amis de Bordeaux nos sincères sympathies au sujet de la difficulté dont ils ont à souffrir, et si cela les peut consoler en quelque chose, nous leur dirons qu'à Montréal nous ne sommes guère mieux partagés sous de certains rapports. A plusieurs reprises déjà, nos étudiants se sont plaints de la manière dont se fait le service dans nos maternités, et les griefs sont nombreux, nous n'indiquerons que les plus importants.

En premier lieu, le moyen que l'on prend pour avertir qu'un accouchement est à se faire, est pour le moins insuffisant, et les élèves sont souvent obligés de faire le pied de grue toute une journée, et même davantage, en face de la maternité, pour épier l'apparition de la *planche noire*; de là, une perte de temps considérable. De plus, aucun signal n'est donné la nuit, de sorte que la plupart des cas sont effectivement perdus pour la clinique.